

Quand électrochimie rime avec écologie

INNOVATION ► Le prix Debiopharm 2008 récompense David Crettenand et sa société RedElec qui développent notamment une technique novatrice de teinture du denim.

PIERRE MAYORAZ

«Il y a vingt-cinq ans, Debiopharm était aussi une «start-up». Aujourd'hui, nous voulons à notre tour soutenir et stimuler le développement de jeunes pousses valaisannes dans le domaine des sciences de la vie.» Bertrand Ducrey, directeur général de Debio R.P. à Martigny, explique en deux phrases l'origine du prix Debiopharm, doté de 20 000 francs. Celui-ci a été remis hier pour la première fois.



«Nous ne recherchons pas nécessairement des prix Nobel»

BERTRAND DUCREY

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DEBIO R.P. À MARTIGNY

L'heureux lauréat, David Crettenand, patron de la société RedElec dont «Le Nouvelliste» a fait le portrait le 1er avril dernier, a notamment mis au point une méthode électrochimique de teinture du denim, ce tissu qui sert à la fabrication des jeans. Une sympathique cérémonie s'est tenue à cette occasion au BioArk à Monthey en présence de personnalités du monde de l'économie et de la formation.

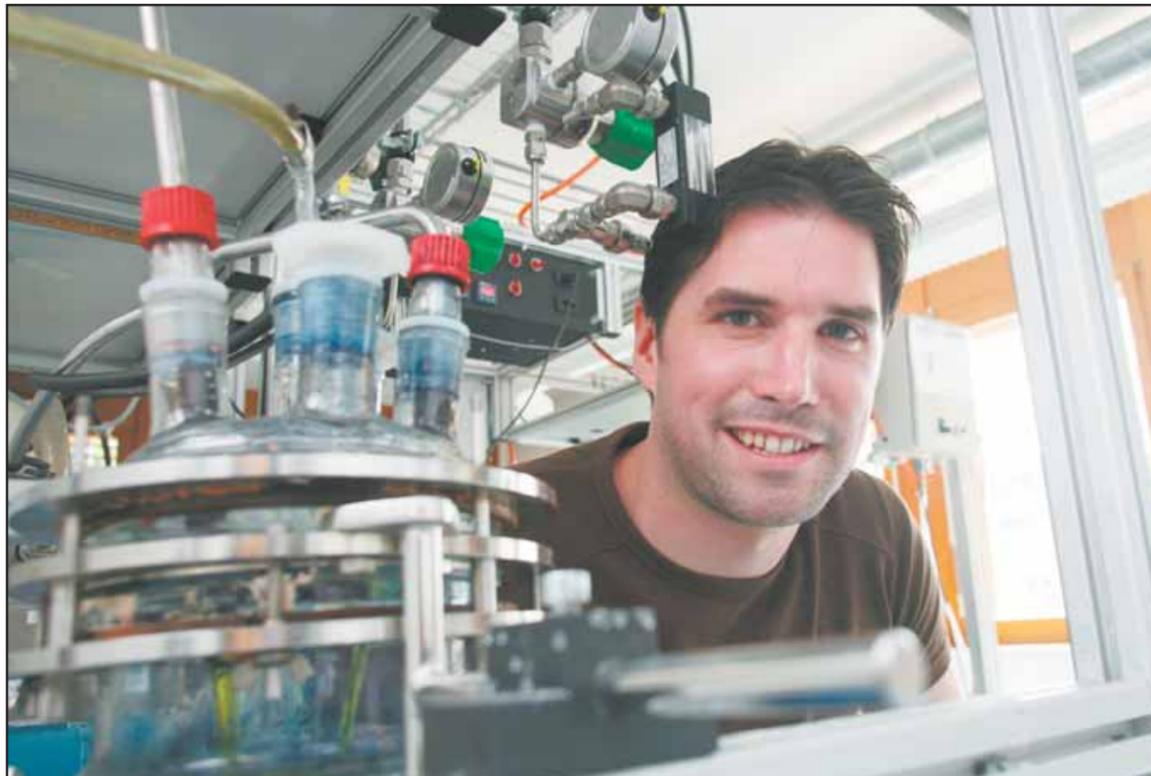
Les motivations du jury

Le procédé préconisé par David Crettenand comporte des avantages économiques et écologiques. Ces deux qualités ont d'ailleurs fortement influencé le jury du prix, sensible comme l'entreprise Debio à la promotion d'un entrepreneuriat respectueux de l'environnement. Le procédé garantit une économie de matière première en remplaçant des produits chimiques par de l'électricité. «Notre système s'avère aujourd'hui deux fois plus profitable que lors de son lancement du fait du renchérissement du pétrole qui pèse lourdement sur toute la production chimique. Cela signifie que notre machine se rentabilise sur un an contre deux il y a quelques mois. Et l'avenir semble encore plus prometteur», précise David Crettenand. Economie aussi sur le plan du traitement des effluents diminué d'autant que la masse des produits utilisés. Le côté écologique saute aux yeux puisque l'électricité remplace des substances nocives.

De plus, grâce à l'électrochimie, le personnel limite son contact avec des matières dangereuses. Le côté humain de RedElec a aussi influencé le jury qui «accorde une grande importance au potentiel de création d'emplois de la société», affirme Bertrand Ducrey.

Appelé à durer

Bertrand Ducrey assure que le prix Debiopharm ne s'arrêtera pas là. Il promet déjà une nouvelle édition pour 2009: «Cette année nous avons récompensé une entreprise qui a mis au point un procédé de haute technologie. Mais l'innovation peut se trouver dans de multiples autres secteurs. Nous ne cherchons pas nécessairement des prix Nobel. Toute nouveauté nous intéresse, surtout si elle touche la vie quotidienne. Pourquoi pas des candidatures provenant des secteurs de la cosmétique ou de l'agro-alimentaire ou même de l'artisanat.» L'appel est lancé.



David Crettenand, derrière son invention, une méthode électrochimique de teinture du denim, ce tissu qui sert à la fabrication des jeans. MAMIN



Bertrand Ducrey, directeur général de Debio, Jean-Claude Villettaz, membre du jury et David Crettenand (de g. à dr.). MAMIN

Proche du marché

Président du jury, Jean-Claude Villettaz, directeur Recherche et Développement à la HEV-SO, a expliqué les critères qui ont présidé au choix de David Crettenand: «Nous voulions récompenser une réalisation concrète, proche du marché, pas un projet de recherche fondamentale. L'originalité du procédé de David Crettenand a d'abord retenu notre attention mais aussi le potentiel emplois de la société, la stabilité de son équipe dirigeante. La personnalité de David Crettenand a joué un rôle important dans notre décision, tout comme son parcours et la promesse d'un renouveau de l'électrochimie en Valais. Sur la base de ces critères, le jury a pris sa décision à l'unanimité.»

Complémentarité

Eric Fumeaux, consultant en management de l'innovation et président du CTI, abonde dans ce sens qui relève le caractère «terrien» de David Crettenand et souligne sa sensibilité écologique «rare dans le domaine». Le spécialiste de l'innovation profite de la remise de ce prix pour mettre en avant la complémentarité de l'arc lémanique à fort pouvoir académique avec l'EPFL, les universités, le CHUV et la vallée du Rhône et ses atouts en termes de création d'entreprises, comme le prix raisonnable de ses terrains et la qualité de sa main-d'œuvre.

PARCOURS ATYPIQUE

David Crettenand se découvre une passion pour la chimie lors de son apprentissage de laborantin chez Ciba à Monthey. Certificat fédéral de capacité en poche, désireux de se perfectionner, il fréquente l'Ecole d'ingénieurs de Sion où il décroche un diplôme en génie des procédés. Il poursuit ses études à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Après un master en chimie, il couronne son parcours par un doctorat sur le thème de la réduction électrochimique des colorants de cuve, le premier pas dans la mise au point de son procédé de traitement de l'indigo qui sert à la teinture du denim.

En juin 2007, David Crettenand fonde RedElec Technologie S.A., une «spin-off» de l'EPFZ logée au BioArk de Monthey. En juin 2008, il reçoit le premier prix Debiopharm. PM

TROIS QUESTIONS A...



DAVID
CRETENAND

DOCTEUR EN
CHIMIE DE L'EPFZ,
RÉCIPIENDAIRE DU
PRIX DEBIOPHARM
2008

Monsieur Crettenand, que représentent ces 20 000 francs pour RedElec?

C'est une somme importante qui va nous permettre de développer d'autres applications de notre procédé, par exemple dans le traitement du papier sans produits chimiques. Mais, au-delà de l'argent, recevoir ce prix met l'entreprise sur le devant de la scène. On va parler d'elle dans les médias. C'est un sacré coup de pouce sur le plan de l'image, un moyen d'intéresser de nouveaux partenaires. En plus du prix proprement dit, Debio met à notre disposition des renseignements, des contacts avec les bonnes personnes, choses indispensables à la marche d'une jeune entreprise.

Comment a évolué RedElec depuis le mois d'avril (rencontre avec «Le Nouvelliste») ?

Comme prévu dans la planification. J'ai terminé la mise au point du prototype de laboratoire. D'ici à la fin de l'année, un prototype industriel sera fabriqué pour un prix d'environ 400 000 francs. Les premiers engagements de personnel suivront. Nous espérons occuper une trentaine de personnes à moyen terme. Pour le moment, nous avons recours à la sous-traitance.

Peut-on vous souhaiter de bonnes vacances après ce joli succès?

Quand on travaille au lancement d'une nouvelle entreprise, pas le temps de songer aux vacances. Je passerai donc l'été au laboratoire.

PROPOS RECUEILLIS PAR
PIERRE MAYORAZ



FORCE HYDRAULIQUE Nouveau livre de Hans Wyrer

PASCAL CLAIVAZ

Quinze ans après sa sortie du Conseil d'Etat, Hans Wyrer publie son quatrième livre sur les problèmes de l'électricité valaisanne. Rappelons qu'en 2000 il avait obtenu le doctorat de droit de l'Université de Berne pour sa thèse «Rechtsfragen der Wasserkraftnutzung» (Questions juridiques liées à l'utilisation de la force hydraulique). Les trois premiers livres, thèse comprise, n'ont pas été traduits en français. Celui-ci l'est et il s'intitule «Utilisation de la force hydraulique en Valais.»

Le livre édité par les Editions Rotten Verlag a été sorti à un millier d'exemplaires, dont la moitié en français. Son vernissage a eu lieu mardi passé, à l'aula de la Haute école spécialisée (HES) à Sierre, site hautement symbolique du bilinguisme. Hans Wyrer fut également l'invité de la ville de Sierre.

Hautement politique. Après le congrès du PDC, tout le Valais politique ou presque était présent, en tout cas celui des démocrates-chrétiens et des chrétiens-sociaux du Haut-Valais (CSPO). Hans Wyrer fut le conseiller d'Etat «jaune» et le leader incontesté du CSPO dans les années 1970 et 1980.

Que le livre soit traduit en français et qu'il ait bénéficié d'une telle réception au centre du Valais démontre bien que l'ancien conseiller d'Etat, chef du Département de l'énergie, s'impose peu à peu comme un spécialiste écouté des questions du droit de retour et du maintien de la force hydroélectrique en mains valaisannes.

En plus des hommes politiques, le vernissage a vu la participation d'une palette de conférenciers prestigieux, à commencer par le président du Conseil d'Etat Jean-Michel Cina. L'ancien conseiller aux Etats Simon Epiney explicita la loi fédérale sur la protection des eaux. Le président d'ElCom (commission électricité du Parlement fédéral), Carlo Schmid, présenta les bases légales de l'ouverture du marché de l'électricité. Le professeur Martin Funk de l'EPFZ lui succéda sur le thème du changement climatique.

100 expertises, 20 décisions du Tribunal fédéral. Enfin, Hans Wyrer ferma le cycle de conférences. Son livre présente, en trois parties, le corpus juridique de la force hydraulique et il mentionne 100 expertises et 20 décisions du Tribunal fédéral.

L'auteur analyse l'utilisation de la force hydraulique au cours des prochaines décennies, sous l'aspect de l'élargissement et de la construction de nouvelles usines électriques. Il sonde les conséquences du changement climatique, de l'ouverture du marché électrique, de l'augmentation ou du renouvellement des droits d'eau. Il suit les communes et le canton en charge du droit de retour des petites et moyennes installations jusqu'en 2035 et des grandes installations après 2035.